



DE L'ORDRE ET DES LOIS.

Vol 6

Montreal Mercredi 9 Mai 1838

No 84

JOURNAL HISTORIQUE

DES EVENEMENTS ARRIVES

SAINT EUSTACHE.

PENDANT LA REBELLION DU COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES

Départ des soulèvements commencés à la fin de novembre; jusqu'au moment où la tranquillité fut parfaitement rétablie.

Deus ultimum Libero egit, Super ipsos in caelis tansit, Inmalitia eorum disperdet eos.

PAR UN TÊMOIN OCULAIRE.

SUITE.

Après une canonnade de deux heures environ, la fusillade commença, les carabiniers volontaires commandés par le capit. LECLERE, le 32^e régiment et les royaux s'étaient approchés et commencent sur tous les édifices occupés par les rebelles, un feu terrible, au quel ceux-ci, répondent d'abord assez vigoureusement. Bientôt toutes les maisons occupées par les insurgés furent prises par les troupes. Un nombre considérable de rebelles fut tué. Le presbytère fut enfoncé et tout fut mis en pièces. Un gros poêle qui se trouvait au milieu de la grande salle ayant été renversé, le feu qu'il contenait se communiqua à des pailles étendues au milieu de la place, dans un instant tout fut en flammes. Le presbytère fut immédiatement consumé, plusieurs individus qui s'étaient cachés dans les caves furent brûlés ou étouffés. M. FELIX PAQUIN, neveu du curé, s'était échappé de ses mains des insurgés au commencement de la fusillade et s'était sauvé au presbytère et caché dans une cave où il se croyait bien en sûreté. Il eut le bonheur de pouvoir sortir, à moitié grillé; mais dès qu'il fut dehors il reçut une décharge de balles dont une le blessa et le renversa; il fut fait prisonnier, mais fut relâché bientôt après, lorsque les volontaires l'eurent reconnu. Sa blessure était à la jambe. M. DE MONTIGNY qui se trouvait prisonnier avec lui eut le bonheur de s'échapper sans accident.

Les soldats s'emparèrent successivement de la maison seigneuriale et du couvent qui bientôt se trouvèrent embrasés aussi, et dont tous les insurgés furent délogés par la fusillade ou par le feu, puis ils entourèrent l'église et se resserrèrent autour d'elle pour achever d'en déloger CHENIER et ceux de ses gens qui y étaient enfermés avec lui. Ce fut alors que M. B. GUYOT fut dangereusement blessé, en entrant dans le chemin couvert qui conduit à l'église.

Cependant la position des insurgés dans l'église, était des plus critiques et de moment en moment devenait plus affreuse. De leur poste ils avaient pu voir prendre les divers postes où s'étaient placés leurs amis, ils avaient vu la défaite de tous ceux-ci, la mort de plusieurs d'entre eux, ils voyaient la maison de M. SCOTT, le presbytère, le couvent et la maison seigneuriale, dévorés par les flammes qui s'approchaient d'eux aussi, et menaçaient de consumer leur dernière forteresse. Ils songèrent alors à la fuite; mais elle n'était plus possible; les troupes avaient entièrement cerné l'église et ne leur laissaient aucune issue pour se dérober à leur malheureux sort. Quelques uns tentèrent, de s'évader par derrière; mais à peine se montrèrent-ils qu'ils furent frappés à mort. Plusieurs d'entre eux s'étaient cachés dans les jubés et y demeurèrent quelque temps, témoins de tout ce qui se passait dans l'église; mais bientôt les flammes vinrent les obliger à fuir; la fuite était difficile pour eux, car les escaliers des jubés étaient coupés, et ils n'eurent d'autre ressource que de sauter par les fenêtres pour éviter d'être brûlés; quelques uns d'entre eux même ne purent le faire, et plus tard on trouva leurs corps entièrement brûlés et calcinés.

Le Dr. CHENIER voyant que tout espoir était perdu et qu'il ne pouvait plus songer à se défendre dans l'église qui était devenue entièrement la

proie des flammes, réunit quelques-uns de ses gens et sauta avec eux par les fenêtres du côté du couvent. Il voulait essayer de se faire jour au travers des assaillants et de s'enfuir, mais il ne put sortir du cimetière, et bientôt atteint d'un coup de feu, il tomba et expira presque immédiatement. Ce ne fut plus alors qu'une scène horrible de massacres; les malheureux soldats de CHENIER sautaient par les fenêtres pour échapper aux flammes et tombaient bientôt sous le plomb meurtrier. Quelques-uns d'entre eux parvinrent, quoiqu'à demi brûlés, à se sauver assez loin, mais les carabiniers ou les détachements postés en dehors du village, les atteignirent et les tuèrent. On vit quelques-uns de ces malheureux sautant par le derrière de l'église, se sauver à toutes jambes sur la glace, passer au travers de plusieurs centaines de balles dirigées sur eux par un gros de troupes qui étaient postées sur le pont, puis au moment d'échapper aux vainqueurs, tomber sous un dernier coup.

A quatre heures et demie les troupes avaient pris pleine possession du village; le bruit terrible de la canonnade et de la fusillade avait cessé; de temps en temps seulement on entendait au loin le bruit de quelque coup de feu dirigé sur un fuyard, ou de l'écrasement de quelque édifice consumé par l'incendie, qui faisait d'horribles progrès dans le village. La fumée épaisse qui s'élevait de l'église, du couvent et du presbytère, et que le vent charrait du côté de la glace fut favorable à plusieurs des infortunés insurgés, qu'elle déroba dans leur fuite à la vue des soldats; quelques-uns de ceux qui avaient échappé au massacre furent faits prisonniers à une certaine distance du village par les volontaires qui s'y étaient répandus. Parmi eux, on en saisit un dont l'histoire mérite d'être citée et sera connue la simplicité de ces pauvres gens qu'on avait voulu forcer à se battre. Lorsque ce malheureux fut atteint à une assez grande distance du village, il avait les armes à la main. Il se jeta à genoux et conjura ceux qui l'arrêtaient d'épargner sa vie, leur jurant qu'il n'avait fait aucun mal à personne, et qu'il n'avait été parmi les rebelles que par force. On n'eut pas de peine à se persuader qu'il n'avait fait aucun mal, car en examinant son fusil on s'aperçut qu'il n'avait pas de platine. Le canon était plein de cartouches jusqu'à la bouche, et le prisonnier dit qu'il avait été forcé de faire semblant de tirer et de mettre à chaque fois une cartouche dans son fusil, sans quoi les rebelles eussent tiré sur lui; le pauvre diable fut immédiatement relâché par ceux qui l'avaient pris et qui rirent de bon cœur de sa simplicité.

Le nombre des morts tués ou brûlés du côté des insurgés n'a pas été moindre que 70, dans cette journée. Celui des troupes a été de trois morts et quelques blessés. Presque tous ceux qui ont été tués étaient des habitants de Ste. Scholastique et de St. Jérôme. Plusieurs de ceux qui furent retrouvés morts n'avaient reçu aucune blessure et avaient péri étouffés ou brûlés. D'autres étaient entièrement calcinés.

Après la fin de la bataille, les troupes se répandirent dans le village et le pillèrent presque entièrement. Dans la maison de M. DORION, vis-à-vis l'église on trouva une énorme quantité de bœuf et de porc fraîchement tué et mis en dépôt en cet endroit pour la provision du camp des insurgés. Les soldats et les volontaires en prirent ce qu'il leur fallait pour leur dîner du jour, et le reste fut plus tard conduit à Montréal.

Le corps du Dr. CHENIER fut trouvé vers six heures, et porté dans l'auberge de M. Addison. Les docteurs l'ouvrirent pour s'assurer de la cause de sa mort, mais il est faux qu'on lui ait arraché le cœur, et qu'on en ait fait un objet de curiosité. La plus grande déconco fut observée par les officiers de santé. Ce fut aussi dans cette maison que furent apportés les blessés au nombre de 15 et ce fut là qu'il reçurent des divers chirurgiens des troupes, les soins les plus empressés. L'incendie continuait toujours et dura toute la nuit;

il consuma la plus belle partie du village. C'est ici le lieu de dire quelque chose de ce village. St. Eustache ou la rivière du Chêne passait pour un des plus beaux Villages du district de Montréal, et méritait cette réputation par son site et sa construction. Le village était considérable et bien mieux bâti que ne le sont ordinairement les villages de campagne. Séparé en deux parties par la petite rivière du Chêne qui le traversait en serpentant et venait se perdre dans la rivière des mille îles, le village s'étendait en partie sur les belles rives de cette dernière rivière. Le presbytère, grande et belle bâtisse de 72 pieds de long, se trouvait précisément au confluent des deux rivières, l'église placée près du presbytère, sur une belle pointe qui s'avancait dans la rivière des mille îles, offrait un beau coup d'œil, soit de la rive opposée, soit du village dont elle terminait la grande et belle rue à laquelle elle offrait son imposante façade de pierres de taille d'une construction élevée, solide et dégagée des ordres Dorique et Ionique; de chaque côté de la façade s'élevaient deux superbes clochers à deux lanternes, couverts en fer blanc, et dont les fleches superbes et brillantes annonçaient au loin le temple du Seigneur. Une de ces tours était décorée d'un bel et bon cadran en bois, ouvrage de M. Vaillancour excellent ouvrier de Ste. Scholastique. L'intérieur de l'église était très bien orné de riches sculptures et de beaux tableaux. La sculpture et les colonnades étaient richement dorées; Lorsque l'on entrait dans l'église on était d'abord frappé par l'aspect de la statue de St. Eustache de grandeur d'homme, placée derrière le maître autel qu'elle dominait. Le coup d'œil qu'offrait cette statue dorée à l'antique, la colonnade qui entourait le cœur, et les tableaux qui l'ornaient, firent une profonde impression sur les premières personnes de l'armée qui entrèrent dans cette église. Plusieurs officiers s'arrêtèrent frappés d'étonnement et saisis à la vue du contraste de ce beau travail, que les boulets semblaient avoir épargné; car ils avaient frappé tous les murs autour et s'étaient abattus près de l'autel. Un d'entre eux, M. ORMSBY des royaux, a exprimé lui même la profonde sensation qu'il avait éprouvée à cette vue.

M. PAQUIN avait beaucoup contribué à l'ornement et à l'embellissement de l'église; c'est lui qui avait fait construire les deux tours et le portail et qui en avait conduit et surveillé les travaux.

A quatre vingt dix pieds de l'église s'élevait le couvent, qu'un mur de pierres haut de six pieds y joignait. Ce couvent construit aux frais de M. PAQUIN, avait 55 pieds de long sur 36 de profondeur. La bâtisse était en pierres piquées. Il venait justement d'être achevé et allait être ouvert à l'éducation de la jeunesse du sexe. Les appartements étaient prêts à recevoir les institutrices qui devaient être des sœurs de la congrégation. Cet édifice avait deux étages très bien disposés, des mansardes propres à former un troisième étage et des dépendances fort commodes.

A quelque distance de là, faisant face au presbytère, se trouvait la maison seigneuriale, bâtie en pierres de taille, à deux étages et très élevée par sa position. Elle dominait la rivière des mille îles ainsi que le couvent et l'église. Devant cette maison se trouvait un joli parterre. Tout le terrain qui se trouvait entre ce parterre et le presbytère, devant l'église et le couvent, formait une jolie promenade fort bien pavée toujours propre. En face de l'église à l'un des angles de la grande rue, se trouvait la demeure de M. DORION. Cette maison et les dépendances, en bois, mais fort bien peintes et remarquables par leur propreté ne déparaient en rien cette jolie place. A l'angle opposé de la rue était l'ancienne maison seigneuriale devant laquelle se trouvaient de fort beaux arbres. Dans la grande rue qui traverse tout le village se trouvaient, surtout dans la partie qui avoisine l'église et qui a été consumée, un grand nombre de fort jolies bâtisses parmi lesquelles se distinguait surtout celle de W.

H. SCOTT M. P. P. belle maison en pierres, à deux étages, ornée d'un superbe portique, construite il y a quelques années par le Dr. LABRIE. Sur une pointe parallèle à celle où l'église est construite, en face du jardin du presbytère se trouvait la maison du Dr. CHENIER, autrefois le pensionnat de demoiselles si célèbre, établi par le Docteur LABRIE; c'était une vaste construction en bois, environnée d'une galerie couverte et placée dans un site fort agréable, le confluent des deux rivières est précisément à quelques pas de la porte.

Un beau pont très solide, à deux arches joint ensemble la partie du village où se trouve l'église et celle où était la maison du Dr. CHENIER. Le lendemain, toute la belle partie du village dont nous venons de parler, n'était plus qu'un amas de ruines fumantes, parmi les quelles on trouvait ça et là des cadavres défigurés, sanglants, à demi brûlés. On trouvait dans les bâtisses, des lambaux des cadavres à demi brûlés, les ossements de crânes attestant que quelque malheureux avait péri. L'église était entièrement réduite en cendres, et la pierre de sa bâtisse était calcinée par le feu et criblée par les boulets sans nombre qu'on trouvait devant la porte où dans l'intérieur. Une grande partie des meubles de M. PAQUIN, péri dans l'incendie du presbytère, avec ceux de M. SCOTT, M. P. P. ce que monsieur y avait fait transporter quelques jours auparavant lorsqu'il se sauva à Ste. Rose, et qui étaient des meubles fort riches. Le curé de St. Eustache perdit aussi ses animaux et ses grains qui furent brûlés et ses voitures qui furent volées. La perte de M. DUMONT le seigneur a été fort considérable aussi.

Le nombre des maisons brûlées dans le village, s'élève à environ 60, et c'était à peu près les plus belles. Ceux qui avaient vu quelques jours auparavant ce riche et joli village, ne pouvaient retenir leurs larmes, en n'y trouvant plus que des ruines saccagées et des décombres sanglants. Les maisons même que le feu n'avait pas détruites, offraient un pitoyable spectacle. Car elles avaient presque toutes été pillées et plus ou moins endommagées. Tout dans cette scène de dévastation rappelait le carnage et la vengeance.

L'incendie n'avait pas été entièrement restreint au village, à un mille de l'église, sur les bords de la rivière, la belle maison de M. Bellanger avait été aussi réduite en cendres avec toutes ses dépendances. M. BELLANGER était un riche habitant; toutes ses récoltes furent brûlées dans ses bâtiments, et lui même expira en prison le tort d'avoir été un des plus chauds partisans du Dr. CHENIER.

St. Eustache était tout en ruines, et ses cendres fumaient encore, et cependant il y avait des gens assez barbares pour achever de détruire ce que le feu avait épargné. D'autres s'occupaient à piller avec une incroyable activité. Non seulement ils dépouillaient les morts et les laissaient entièrement nus, mais ils enlevaient tout ce qu'ils pouvaient déterrer dans les décombres. Des morceaux même de la cloche devinrent la proie de ces ravisseurs.

Le 15.—Le lendemain matin, un nombre considérable de personnes de la ville et des villages voisins était accouru à St. Eustache pour contempler le tableau de la vengeance terrible d'un gouvernement justement irrité. MM. PAQUIN et DESEVES vinrent aussi au village. M. DESEVES y vint le premier. Le spectacle qui s'offrit à ses yeux le navra de douleur; il se rendit immédiatement au presbytère et à l'église, et il eut le bonheur d'y trouver avec le secours de quelques habitants, et de retirer du milieu des cendres, deux coffres-foi encore tout rouges; l'un était ouvert et on en tira un grand nombre de sous et de pièces d'argent à moitié fondues ou rougies. L'autre de fonte et extrêmement fort, n'était nullement endommagé; il renfermait en espèces \$250 déposés au coffre de la paroisse par une riche veuve de la paroisse.

On fit de vaines recherches dans la sacristie et ailleurs pour retrouver les vases sacrés et l'argent-

erie; tout avait disparu. Plus tard on retrouva quelques ornemens d'église; mais c'étaient les moins bons et on en avait enlevé tout ce qu'ils pouvaient avoir de précieux. Par la suite, quelques pièces d'argenterie ont été rendues par des volontaires, mais en bien petit nombre.

Un des premiers soins de M. DESEVES fut de s'informer du lieu où étaient les blessés pour les visiter. Ayant obtenu la permission de les confesser, il les entendit avec patience et se fit un plaisir de se pencher sur leurs grabats au milieu des cris de douleur et des larmes de ces infortunés pour leur donner les saintes consolations du ministère évangélique.

Déjà la veille, M. TURCOTTE curé de Ste. Rose avait rendu ce service à quelques uns d'entre eux. M. TURCOTTE avait suivi les troupes, et dès le soir de la bataille, il se rendit dans les divers endroits où se trouvaient des blessés et jusque sur la glace pour entendre la confession de quelques-uns d'entre eux qui n'auraient pu supporter d'être transportés. Le zèle de M. TURCOTTE fut bien utile et ses secours arrivèrent bien à propos, car le matin quelques uns de ces hommes étaient morts.

Lorsque M. PAQUIN se rendit au village, il y trouva MM. DESEVES et TURCOTTE. Les officiers reçurent ces messieurs avec politesse et bonté. Les trois prêtres eurent la permission de visiter les prisonniers, et M. PAQUIN leur adressa quelques paroles de consolation; il obtint aussi l'élargissement de quelques uns d'entre eux. MM. TURCOTTE et DESEVES prirent leurs noms; il y avait 112, des différentes paroisses de St. Eustache, St. Benoit, St. Jérôme et Ste. Scholastique. Plusieurs d'entre eux avaient été arrêtés la veille dans leurs demeures.

Cependant le général vainqueur avait résolu de ne point se berner à la conquête de St. Eustache et de marcher immédiatement sur St. Benoit. A neuf heures, sir JOHN COLBORNE fit sonner la trompette du départ, et les troupes royales se mirent en marche pour le Grand Brûlé, laissant la garde du village de St. Eustache aux volontaires du capt. GLOBESKY.

St. Benoit avait toujours été considéré comme le fort imprenable des rebelles; c'est là qu'on disait qu'ils avaient concentré toutes leurs forces; c'est là que se trouvaient presque tous les chefs les plus violents, et d'ailleurs St. Benoit s'était fait de tout temps remarquer par l'empressement patriotique de tous ses habitants et les violences commises contre les loyaux sujets du gouvernement.

La renommée avait rapporté que le village de St. Benoit était entouré d'excellentes fortifications qu'il s'y trouvait une garnison de plusieurs milliers d'hommes et qu'il y avait des vivres et des munitions pour plusieurs mois; aussi s'attendait on à trouver à St. Benoit la résistance la plus opiniâtre. Mais la renommée avait beaucoup exagéré tous ses bruits, et il n'y avait rien de vrai dans tout cela, St. Benoit n'avait presque aucune sorte de fortifications, il n'avait pas plus de munitions que St. Eustache, et les événements de la veille avaient produit un terrible effet sur sa vaillante garnison.

Dès que la première nouvelle des désastres de St. Eustache, y était parvenue, tous les chefs avaient pris la fuite et avaient songé à se mettre en sûreté. Le général GIBSON donna l'exemple en se sauvant le premier, sa mauvaise étoile semblait le poursuivre, car plusieurs fois dans sa fuite il fut sur le point d'être arrêté par ses partisans qui voulaient le livrer à son excellence; mais sa facilité à improviser des mensonges de toute sorte, le tira d'affaires et lui permit de s'évader. Tous ses aides de camp et officiers de toute classe suivirent son exemple. MM. GENOUD, DUMOUCELLE père et fils, Dr. MASSON, FERDOL PELTIER, HUBERT, DEZ LOUVER, BRUNEAU, PAPEREAU M.P.P. et Dr. BARRÉ, ces deux derniers de St. Martin, prirent la fuite en toute hâte dans la nuit qui suivit la prise de St. Eustache. Nous donnerons plus tard quelques détails sur ce que devinrent ces différents individus.

Les troupes avançaient vers St. Benoit, toutes les difficultés qu'elles rencontrèrent sur leur route furent, en un endroit, quelques branches d'arbres entassées, dans un autre, une espèce de retranchement de branches sèches de la hauteur de 3 à 4 pieds et de 2 de large, et un ou deux fossés qui furent pontés en quelques minutes. Mais avant que les troupes eussent rencontré tous ces obstacles, au moment même où elles sortaient de St. Eustache, une députation de St. Benoit vint au devant de l'armée. Elle se composait de 14 habitants de St. Benoit, qui étaient venus, d'après le conseil de M. DUPRES, supérieur de la mission du Lac, faire leurs soumissions et demander la paix.

Sir JOHN COLBORNE les reçut au milieu de la rue, en présence des troupes, et leur demanda où étaient leurs chefs. Lorsqu'il eut appris que tous avaient pris la fuite, il renvoya les députés à St. Benoit, leur ordonnant de faire déposer les armes à tous leurs concitoyens, et les prévenant que tout serait mis à feu et à sang s'il y avait un seul coup de fusil tiré de leur côté, puis les troupes continuèrent tranquillement leur marche vers le grand Brulé.

Les députés retournèrent en toute hâte porter à leurs amis les ordres du général. Ils retournèrent au village environ trois cents hommes qui ne demandaient pas mieux que de se rendre à discrétion; la fuite des chefs avait découragé leur parti; le plus grand nombre s'était enfui et les trois cents qui restaient ne demandaient que d'avoir la vie sauve. Lorsque les troupes arrivèrent, ils rendirent tous leurs armes et se remirent à la discrétion de Sir JOHN COLBORNE, qui bientôt après les renvoya chez eux, contrits et tremblants à la vue des forces immenses qui s'étaient avancées contre eux.

Les troupes furent renforcées au Grand Brulé par un fort détachement de troupes régulières et volontaires commandées par le major TOWNSEND, qui avait reçu ordre du général en chef de marcher sur St. Benoit et de venir opérer sa jonction avec lui dans ce village le 15 au matin. Toutes ces troupes se logèrent dans le village. Sir JOHN prit pour logement la maison de J. J. GIROUARD, M. P. P. Dans la soirée et la nuit on arrêta divers personnes qui s'étaient cachés aux environs du village et qui furent mis sous garde.

Le 16.—Le lendemain, de grand matin, le général partit pour Montréal, après avoir, dit-on, donné ordre de brûler seulement les maisons des chefs, et d'épargner le reste du village. Les maisons désignées étaient celles de MM. GIROUARD, DUMOUCHELLE et MASSON. Malheureusement ces ordres ne furent point respectés et tout le village fut réduit en cendres. L'église, le presbytère et toutes les maisons du village furent consumées avec leurs dépendances; il ne resta debout que trois ou quatre chétives maisons qu'on ne trouva pas d'égner d'être incendiées.

MELANGES.

JUSTICE DES HOMMES.

Marguerite me regarda. — Pardieu, pardon, j'oubliais déjà que vous êtes dans un hideux cachot; j'oubliais que vous souffriez aussi. — Marguerite se tait. — Mais vous n'avez pas étouffé votre enfant, reprit-elle; vous n'avez pas... La crime de la sanglote encore. — Marguerite, lui dit-je, quelque nouvelle catastrophe a-t-elle troublé votre vie? — Elle se cachait la tête.—Je suis la proie du mal; un démon me poursuit sans relâche; son regard me fascine et m'attire; je ne puis lui échapper. — Marguerite, Marguerite, je sais votre histoire d'autrefois; j'attends la fin de la confession. — Vous en savez trop déjà; n'ouvrez plus l'oreille à ma voix; laissez en mon âme toutes les choses hideuses qui y sont enfoncées; ne faites pas saigner les plaies. — Marguerite, c'est un frère dans le malheur qui vous parle, qui vous écoute. — Il y avait dans ma voix, dans mon regard, une puissance que Marguerite ne put combattre. — Je vous ai confié le commencement d'une pauvre vie, vous savez la fin. Marguerite essuya ses larmes. — J'étais banni du village de mes amours; le duc de Montmorency m'avait accueillie dans son château; la duchesse était une amie pour moi, et j'aurais dû trouver la calme et le bonheur près d'elle; mais les reproches et les poursuites me tourmentaient sans relâche, mais l'amour de mon amant me ravagait toujours; il vint un temps où je regrettais de ne point être morte, un temps où je voulais mourir. Je me souvenais de certaines soirées que j'eus passées avec le duc de Montmorency, le regard plongé dans des fleurs; c'étaient de tristes soirées; et le soleil se couchait dans un lit de pourpre; je croyais voir un lit de sang; et je me sentais les frissons; je croyais entendre les plaintes de mon enfant; j'avais de violents desirs de mourir à l'instant; je ne les retenais avec force; les larmes des autres se mêlaient à mes larmes. Un jour, cependant, je fis, aux pieds de la vierge Marie, le serment de ne plus mourir, de ne plus pendre, de mourir. Avant d'accomplir cet horrible serment, je vous avais vu une dernière fois; le pays de mes amours; c'était au temps où les bûchers sont érigés; je voulais dormir encore dans les bûchers. Je sortis à la hâte de Chantilly; je suivis la rivière, et deux jours après, je vis l'église du clocher que j'avais vu tant de fois. Je n'osai point entrer au village; je m'assis sur une berge au-dessus de la rivière; dans les grandes pluies, et je perdais mon regard sur les flots bleus qui renversaient à mes pieds un bouquet de fleurs d'or; la nuit tombait et couvrait de deuil la solitude profonde; les eaux se teignaient de couleurs lugubres, les flots d'or penchaient leurs têtes et disparaissaient. Une affreuse tristesse me remplit le cœur; le délire m'envahit; je n'osais pas sur la berge, et je me précipitai; mais un bras saisit ma robe; c'était le bras de mon amant; et je ne mourus point.

Cette apparition romanesque frappa Théophile violemment; il s'élança en silence vers l'étang; mais la femme qu'il entrevoyait venait tout-à-coup; il la suivit avec empressement; elle courut jusqu'à la sortie du parc, qui n'était séparé des champs voisins que par un ruisseau bordé de muriers sauvages et d'églantiers; deux vieilles planches recouvertes de mousses formaient un pont chancelant, où elle s'aventura sans craintes; en abordant l'autre rive, elle se déchira les pieds aux épines; Théophile entendit un cri de douleur. Après s'être éloigné de quelques pas, elle revint et glissa ses mains dans les toisons, et quand elle vit jaillir le sang, elle se mit à rire, mais du rire sec et terrible d'agonisants et de fous. Elle reprit sa marche rapide à travers les champs en fleurs, elle arriva bientôt à Chantilly, et s'arrêta devant une chétive maison qui semblait demander l'aumône aux passants.

Quant se dissipa le nuage qui voilait la lune, Théophile palpita; Théophile éperdu, détourna la longue chevelure de la morte et regarda. — Marguerite! s'écria-t-il, Marguerite! ANSENE HOUSSEAU.

L'AMI DU PEUPLE.

MONTREAL, 9 MAI, 1838.

Le CONSEIL SPECIAL.—Ce corps a terminé ses travaux, au moins pour le moment; les ordonnances qu'il a passées s'élevaient à 25. De la plupart de ces ordonnances nous ne connaissons encore que les titres, et il nous est impossible d'en parler encore bien au long. Mais tous ces titres nous annoncent des actes utiles et dont la province ressentira d'heureux effets.

Lorsque l'on considère que le conseil spécial a sans fait dans quelques jours et presque sans frais, que la chambre dans plusieurs sessions qui coûtaient énormément à la province, on ne peut s'empêcher de remercier le ciel d'être délivré de ce corps inerte et obstiné, et l'on se serait tenté d'imaginer avec terreur le moment où le pouvoir législatif sera remis aux mains de représentants choisis au hasard par des hommes qui ne comprennent pas encore toute l'importance de leur vote et toute l'étendue des pouvoirs qu'ils confient à leur représentant; par des hommes aux quels l'éducation n'a pas encore ouvert les yeux sur leurs droits et leurs intérêts politiques et qui font trop souvent d'une élection une affaire de cabals aveugle.

Nous sommes loin de souhaiter que la constitution soit à jamais abolie, que le peuple perde pour toujours les droits qu'elle lui donnait; mais nous pensons qu'il est de nécessité urgente de ne point les lui rendre immédiatement et de donner à des mains habiles et bienfaisantes, le temps de fermer les plaies qu'une législature cruelle a faites au pays.

Les travaux du conseil spécial, ne sont jusqu'à présent qu'un faible essai, qu'une légère ébauche de ce qui devra se faire après l'arrivée du lord Durham, ce n'est qu'un commencement du grand œuvre que nous attendons, et cependant ils sont suffisants pour nous montrer avec quelle facilité et quelle rapidité un semblable corps peut faire le bien.

Nous avons applaudi et nous applaudissons encore à la formation de ce corps. Ceux qui le composent sont, à peu d'exceptions près, des hommes modérés, nous aimons à espérer que lorsqu'il s'agira de traiter les intérêts majeurs du pays, on n'introduira dans le conseil aucune personne influencée par des préjugés ou l'esprit de parti, et que ses membres se souviendront de l'immense importance de la tâche qu'ils ont à remplir.

Voici les dernières ordonnances passées par le conseil spécial. CHAP. XIV. Ordonnance pour nommer certaines personnes et nommées, sous le nom de "Président, Directeurs et Compagnie de la Banque de Montréal." CHAP. XV. Ordonnance pour être à même le Gouverneur ou la personne administrant le Gouvernement de cette province, d'établir un pareil conditionnel, dans certains cas, aux personnes qui ont été concédés dans la dernière législature. CHAP. XVI. Ordonnance pour approuver certaines sommes d'argent et mentionnés à l'encouragement de l'éducation dans cette province. CHAP. XVII. Ordonnance pour approuver certaines sommes d'argent et mentionnés, pour l'encouragement de l'agriculture. CHAP. XVIII. Ordonnance pour approuver certaines sommes d'argent et mentionnés, au soutien de certaines institutions charitables, et pour d'autres desseins. CHAP. XIX. Ordonnance pour pourvoir au plus prompt retour des personnes accusées de H. M. P. Wilson, qui ont fui de cette Province, ou y restent cachés, pour échapper à la justice. CHAP. XX. Ordonnance pour prévenir les abus résultant de l'impression de la publication de journaux, pamphlets, et de papiers de semblable nature, par des personnes connues et pour d'autres desseins. CHAP. XXI. Ordonnance pour autoriser le paiement de certaines sommes d'argent, du s. m. les commissaires, pour l'entretien de la Prison construite dans le District de Montréal. CHAP. XXII. Une Ordonnance pour pourvoir à une meilleure direction de cette prison, et pour organiser les milices. CHAP. XXIII. Une ordonnance pour autoriser les commissaires appointés sous un certain Acte de la législature de cette province, où il est mentionné de faire des emprunts d'argent pour améliorer le port de Montréal et autres ports. CHAP. XXIV. Une Ordonnance pour autoriser les banques qui ont des chartes, d'autres banques dans cette province, de suspendre le paiement de leurs billets en espèces pour un temps limité. CHAP. XXV. Une ordonnance pour donner pouvoir aux propriétaires et actionnaires de la compagnie dite Bank of British North America à pourvoir ou à être pourvu en justice, au nom d'un ou de plusieurs des gérants locaux, pour le temps présent et pour autres effets y mentionnés.

— Quand le maître du château fut de retour, mon amant lui ouvrit ma porte et lui dit: — Voilà ma maîtresse; une jolie fille, n'est-ce pas? Je t'ai mort sur les dalles. Vous savez que j'ai un frère; mon frère était devant moi; le mendiant était devenu marquis de Saint-Pierre!

— Oui, l'ami de mon amant était mon frère; le fils naturel de Robert de Saint-Pierre avait ramassé des titres de seigneurie et s'était mis en possession du château et de la terre; dans les deux loyers d'une vie opulente et dissipée, l'ingrat avait oublié sa sœur mendiant, et quand je tombai morte à ses pieds, quand mes traits lui rappelèrent que ma mère avait eu deux enfants, au lieu de s'émouvoir de pitié, il lui prit une rage violente; il me croyait morte, et mon apparition renversa la plus chère de mes espérances. — Une sœur! une sœur! dit-il en grinçant les dents; une sœur qui est maîtresse d'un gentilhomme, infernale rencontre! Ces hideuses paroles résonnaient toujours à mes oreilles. Il craignit que mon amant révélât ce secret ou confiat l'amour de sa sœur, et pendant que j'étais évanouie, il le fit enfermer dans une grande tour que les huguenots élevèrent à la fin des guerres de religion; quant je revins à moi, il me dit que mon amant mourait, et mon amant mourut. Mon frère fut assez barbare pour me traîner dans sa prison à l'heure de sa mort. Je n'aurais pas de vous peindre les tristesses de ce tableau, je me sens à peine la force de vous parler de mes larmes. O mon père, ô ma mère, quels misérables enfants sont les vôtres!

— Marguerite! Marguerite! dit-elle. — C'est mon sauveur! dit-elle. — Elle se jeta dans ses bras. — Vous pensez toujours à moi! vous n'oubliez pas Marguerite; vous êtes le seul. — Marguerite regarda encore autour d'elle. — Nous sommes dans un désert; asseyons-nous sur l'herbe, et je vous ferai ma confession. — Vous êtes le miroir de ma vie, et je suis que vous gardiez tous ses secrets. — On dit que je suis folle, ne le croyez pas; on dit que je suis folle, parce que je viens souvent la nuit regarder dans cet étang. — Marguerite se pencha au-dessus de l'eau! — Il n'est pas encore l'heure! — Mais que voyez-vous dans cet étang, Marguerite? — La fille souloit. — Vous ne devinez donc pas? — Vous voyez des roseaux? — Marguerite prit un air moqueur. — Vous voyez, comme autrefois, de grandes fleurs d'or se couchant dans l'eau? — La fille se rapprocha de Théophile, et lui dit à l'oreille: — Je vois mon amant, je vois mon enfant; tous deux sont ensemble au ciel, et le ciel n'est-il pas dans cet étang? Quand ce grand nuage sera passé, quand les trois étoiles trembleront sous les cieux, ils se répareront comme hier; ils me tendront les bras; ils m'appelleront à eux. Je suis bien lâche; je n'ose pas me lancer à leur rencontre; car il faut traverser l'étang, et l'eau est si froide encore!

— Marguerite s'étendit sur le bord de l'étang, et trempa sa main dans l'eau. — Toujours froide! Mais le soleil sera plus ardent demain qu'aujourd'hui. — Théophile releva Marguerite. — Vous ne vous doutez pas des extases qu'ils ont au ciel; c'est une joie éternelle qui ne s'éteint pas! Toujours de ravissantes symphonies, des vapeurs d'encens! Le nuage est passé, les trois étoiles brillent sous les cieux. — La fille se tut, et jeta un regard avide dans l'étang. — Voyez-vous! voyez-vous! Quel est beau, mon enfant! Quel ange charmant dans son écharpe blanche! — Marguerite recula avec épouvante. — Ne regardez plus! ne regardez plus! Elle se mit devant Théophile. — Fermez les yeux, je vous en supplie! Par pitié, n'ouvrez pas vos yeux; voyez deux cadavres, vous entendrez les plaintes d'un enfant qu'on étouffe et d'un homme qui meurt. — La fille tomba agenouillée. — Puis elle se suspendit aux branches d'un saule, et s'enfuit tout à coup. — A demain, dit-elle à Théophile. — La nuit était belle et pure; les paillettes de sautoir tremblaient au ciel. Les brises, émanées de Parosme des fleurs, soulevaient sur la jeune feuillage, qui s'annonçait d'amour. La lune, qui se reposait de sa course sur la montagne, couvrait la vallée d'une blanche nappe de lumière. Les rossignols du parc chantaient leurs amours sous les verts balcons de leurs maîtresses éveillées. C'était une belle et pure nuit; mais Théophile n'en voyait pas la splendeur. Il n'entendait pas les voix mourantes du vent, les chansons des oiseaux. Il avait le revenant, pâle, tremblant, regard. Il n'entendait pas les branches qui lui battaient la figure. — Il s'arrêta tout à coup avec angoisse. Ses regards errants avaient passé sur les roseaux de l'étang, et s'étaient fixés sur une robe blanche. L'hésance; et pendant quelques secondes il ne put avancer. — Noyé! dit-il d'une voix sourde. — Il fit quelques pas vers les roseaux. Les roseaux ne touchaient pas le bord; il franchit la distance qui le séparait de l'étang, et il était.

— Noyé! répéta-t-il en tombant à genoux. Il voulait regarder la morte, mais ses longs cheveux étaient éparés autour de sa tête, et la lune couvrit d'un voile noir.

breton qui veut se servir de l'ignorance crasse comme d'un moyen de domination! — Il nous serait facile de lui prouver combien son erreur est grande et combien, il est plus difficile d'égarer et de tromper les canadiens, s'ils eussent été plus instruits, mais ce serait perdre notre temps que de discuter avec un homme aussi atrocement barbare. — La raison que maître J. R. donne pour appuyer sa brillante assertion est vraiment merveilleuse. Il dit que "les canadiens sachant lire se jettent sur les publications démoralisantes de la vieille France." Mais est-ce donc là une conséquence nécessaire? La vieille France ne produit-elle donc que des publications de ce genre? Certes c'est été fait.

Nous ignorons si le judicieux J. R. veut parler des publications périodiques, ou des autres publications; s'il parle des premières, nous lui dirons qu'elles sont cent fois plus morales, plus judicieuses et plus utiles, au moins si l'on veut faire le moindre choix, que ne le sont celles de la vieille Angleterre; et qu'elles sont bien moins propre à démoraliser un peuple. — Si c'est aux autres publications que J. R. fait allusion nous lui dirons que la France a eu de tout temps et possède aujourd'hui surtout, une foule d'auteurs savants dont les livres sont aussi instructifs qu'agréables, dont le style est pur et entraînant et dont les ouvrages ne peuvent que former le goût et les mœurs. La France enfante sans doute des productions imparfaites, mais quel est le pays qui n'en fourmille? Certes, sous le rapport des mœurs, soit en publication, soit en pratique, la vieille France n'a rien à envier à la vieille Angleterre. Les statistiques le prouvent assez évidemment.

RUE NOTRE DAME.—Malgré tout ce que nous avons pu dire, la rue Notre Dame est encore in statu quo. Nous sommes surpris que les magistrats aient si peu de déférence pour nous. Mais nous n'avons pas encore fini avec eux. On nous assure que c'est aujourd'hui que l'inspecteur des chemins doit présenter son rapport au sujet des travaux à faire cette année, et que la magistrature doit fixer l'emploi des revenus de la ville; qu'elle prenne bien garde d'oublier notre rue Notre Dame, ou nous serons pour elle un tourment continu.

— Nous aimerions aussi à signaler à l'inspecteur des chemins l'état de la rue St. George. Il y a près de deux ans qu'il a été ouvert des canaux dans cette rue, et les trous n'ont pas encore été remplis. Cependant les propriétaires de maisons, dans cette rue payent la cotisation et ils ont droit à leur part d'améliorations. — Vendredi soir, les amateurs militaires ont donné, au théâtre royal une représentation au service des volontaires qui n'ont pas eu d'emploi cet hiver. La salle n'était pas aussi pleine que lors de leur précédente représentation. Les pièces étaient bien choisies et ont été jouées avec goût. La jolie musique du 83e régiment prêta son aide, pendant cette soirée. — M. Molon a fort généreusement prêté sa salle gratuite pour ces deux représentations.

Le Canadien de Québec prétend qu'il y a de la mauvaise foi dans la citation que nous avons faite de l'une de ses charmantes inspirations révolutionnaires, et nous assure que la suite du passage expliquait clairement qu'il s'agissait d'une réaction morale. Les injures et les mauvaises excuses ne manquent jamais au perroquet de Québec; mais nous aimerions bien à savoir si en parlant de Lefebvre et de l'ancien dernier, il croyait parler d'une échauffourée morale. Les effets nous paraissent en avoir été suffisamment physiques; mais le Canadien n'a vu tout cela que de loin.

PROPAGATION DE LA FOI.—Nous publions dans notre feuille de ce jour le mandement de Monseigneur de Montréal, relatif à l'établissement de l'Association pour la propagation de la foi. Cette association a produit déjà des avantages immenses; le nombre de personnes qui en font partie en Europe est fort grand. La facilité des conditions, et l'excellence de son but, ne laissent aucun doute qu'elle ne trouve dans ce pays religieux une nombre considérable de nouveaux membres.

MESSIRE JULES DENOCHEM prêtre, est mort le 13 avril dernier, au printemps d'une vie déjà pleine de bonnes œuvres. Il n'était âgé que de 29 ans. Il est mort à Chateau Richer; chez son frère, curé, du lieu.

CHIENS ENFANGES.—Par une ordonnance des magistrats, rendue dans le commencement de la semaine dernière, les propriétaires de chiens, sont obligés de les garder enfermés ou de les tenir muselés, sous peine de graves accidents pour ces animaux. Il paraît que cette mesure, fort prudente et fort nécessaire du reste a été prise en conséquence des ravages faits en cette ville, par un chien soupçonné d'être atteint de l'hydrophobie.

breton qui veut se servir de l'ignorance crasse comme d'un moyen de domination! — Il nous serait facile de lui prouver combien son erreur est grande et combien, il est plus difficile d'égarer et de tromper les canadiens, s'ils eussent été plus instruits, mais ce serait perdre notre temps que de discuter avec un homme aussi atrocement barbare. — La raison que maître J. R. donne pour appuyer sa brillante assertion est vraiment merveilleuse. Il dit que "les canadiens sachant lire se jettent sur les publications démoralisantes de la vieille France." Mais est-ce donc là une conséquence nécessaire? La vieille France ne produit-elle donc que des publications de ce genre? Certes c'est été fait.

Nous ignorons si le judicieux J. R. veut parler des publications périodiques, ou des autres publications; s'il parle des premières, nous lui dirons qu'elles sont cent fois plus morales, plus judicieuses et plus utiles, au moins si l'on veut faire le moindre choix, que ne le sont celles de la vieille Angleterre; et qu'elles sont bien moins propre à démoraliser un peuple. — Si c'est aux autres publications que J. R. fait allusion nous lui dirons que la France a eu de tout temps et possède aujourd'hui surtout, une foule d'auteurs savants dont les livres sont aussi instructifs qu'agréables, dont le style est pur et entraînant et dont les ouvrages ne peuvent que former le goût et les mœurs. La France enfante sans doute des productions imparfaites, mais quel est le pays qui n'en fourmille? Certes, sous le rapport des mœurs, soit en publication, soit en pratique, la vieille France n'a rien à envier à la vieille Angleterre. Les statistiques le prouvent assez évidemment.

RUE NOTRE DAME.—Malgré tout ce que nous avons pu dire, la rue Notre Dame est encore in statu quo. Nous sommes surpris que les magistrats aient si peu de déférence pour nous. Mais nous n'avons pas encore fini avec eux. On nous assure que c'est aujourd'hui que l'inspecteur des chemins doit présenter son rapport au sujet des travaux à faire cette année, et que la magistrature doit fixer l'emploi des revenus de la ville; qu'elle prenne bien garde d'oublier notre rue Notre Dame, ou nous serons pour elle un tourment continu.

REPERITORE DE LA BIBLIOTHEQUE CANADIENNE RECEUIL CHOISI DE POESIES EN VERS ET EN PROSE COMPOSEES EN CANADA. PROSPECTUS.

LORSQUE chaque pays peut offrir au siècle et remettre à la postérité les productions de ses poètes, et de ses prosateurs, le Canada s'en vante jusqu'à ce jour privé de cet avantage. En effet, il n'existe aujourd'hui nul monument, nul ouvrage ou l'on puisse avec facilité retrouver des poésies qui puissent être considérées comme les productions de nos auteurs et contribués à la gloire du pays qui les a vus naître. Les publications de nature exclusivement littéraire sont accompagnées de difficultés multiples que le génie naissant et la noble ambition qui l'accompagne toujours le trouvent étouffés par les obstacles qu'ils rencontrent à chaque pas et par la presque certitude d'une non-réussite. Le jeune écrivain n'a donc que la voie des journaux pour servir d'introduction à ses premières inspirations; elles n'attirent que le degré d'attention que leur éminent les nouvelles, les discussions plus ou moins érudites de la politique et les événements du jour: son premier essai, noyé dans d'énormes masses d'imprimés, jamais, sur les tablettes poussiéreuses de la bibliothèque de son père, tombe dans l'oubli, son nom reste à jamais oublié et, honteux d'un jeune élan et du peu de gloire qu'il en a recueillie, il jette avec regret cette plume qui plus tard peut-être eût servi à sa propre gloire et celle de sa patrie; de même qu'il méconnaît ses dévanciers, de même ceux qui viendront après lui sont privés d'un point de départ et d'un sujet d'émulation.

Le Canada possède de jeunes écrivains dont les productions sont perdues par la généralité des auteurs et qui néanmoins méritent d'être publiés et d'être connus de la jeunesse de ce pays. Il y a un grand nombre de ces écrivains contemporains; il est surtout un nombre assez considérable de poètes auxquels il ne faut pas enlever un nom connu pour leur procurer une illustration et dont cependant l'intérêt n'est qu'éphémère.

Le but de la publication projetée dont le plan est offert maintenant au public, est donc de reproduire sous une forme commode et de rassembler tous les écrits en prose et en vers de quelque originalité ou de quelque mérite composés en Canada et publiés dans les journaux, ou qui n'ont pas été publiés dans les journaux, mais qui sont susceptibles d'être recueillis et qui ont mérité jusqu'à ce jour.

Il sera fait aussi un choix étendu des chansons populaires de voyageurs, dont la naïveté, l'originalité et la simplicité des expressions font excuser les irrégularités poétiques. Comme une entreprise semblable exige de longues et profondes recherches, l'Éditeur ose espérer que, dans l'intérêt et pour l'agrément du public, les personnes qui auront à leur portée ces documents propres à leur faciliter voudront bien lui en faire part. Il recevra avec reconnaissance toutes communications à ce sujet, soit de la part des auteurs, soit de celle de personnes qui possèdent des manuscrits ou qui ont des écrits dont la publication pourrait être de quelque intérêt.

Conditions: Afin de faciliter à chacun l'acquisition d'un ouvrage qui ne peut manquer d'intéresser vivement tous les amateurs et protecteurs des lettres en ce pays et chacun en particulier, la publication s'en fera par suite de livraisons hebdomadaires dont le recueil formera un ou plusieurs volumes in 8vo.

Chaque livraison contiendra en 16 pages in 8vo et paraîtra chaque samedi. La publication en sera commencée aussitôt qu'il sera formé un nombre de souscripteurs suffisant pour couvrir les frais. Les personnes qui désirent y souscrire doivent se présenter au bureau de la Gazette, ou se faire adresser par le bureau de la Gazette, ou se faire adresser par le bureau de la Gazette, ou se faire adresser par le bureau de la Gazette.

Toutes communications, etc., devront être adressées françaises de post à M. N. Aubin Éditeur, rue St-Pierre, No. 33, Basse-Ville, Québec. Ou soumettre au Bureau de la Gazette, de Québec, du Canada, et chez l'Éditeur.

L'Alliance, Assurance Maritime et Terrestre sur la Vie et contre le Feu, Compagnie des Lombes Capital Cinq Millions Sterling. Les affaires de cette compagnie sont confiées au Bureau du sousigné, rue St. Gabriel.

AVIS, une Cheval zébré rouge, queue longue, face blanche, a été laissé dans mon écurie, vers le 22 ou 23 novembre dernier. Ne connaissant pas le propriétaire, je prends ce moyen pour lui faire savoir qu'il pourra l'avoir en payant les frais, etc.

AVIS AUX MARCHANDS DE LA GAMME PAGNE. Guenilles! Guenilles! Guenilles! Les sousignés décernent TRIZE CHIEF LINS par CENT livres pour de GUYENNE. Les sousignés décernent TRIZE CHIEF LINS par CENT livres pour de GUYENNE.

AVIS, une Cheval zébré rouge, queue longue, face blanche, a été laissé dans mon écurie, vers le 22 ou 23 novembre dernier. Ne connaissant pas le propriétaire, je prends ce moyen pour lui faire savoir qu'il pourra l'avoir en payant les frais, etc.

AVIS, une Cheval zébré rouge, queue longue, face blanche, a été laissé dans mon écurie, vers le 22 ou 23 novembre dernier. Ne connaissant pas le propriétaire, je prends ce moyen pour lui faire savoir qu'il pourra l'avoir en payant les frais, etc.

AVIS, une Cheval zébré rouge, queue longue, face blanche, a été laissé dans mon écurie, vers le 22 ou 23 novembre dernier. Ne connaissant pas le propriétaire, je prends ce moyen pour lui faire savoir qu'il pourra l'avoir en payant les frais, etc.

AVIS, une Cheval zébré rouge, queue longue, face blanche, a été laissé dans mon écurie, vers le 22 ou 23 novembre dernier. Ne connaissant pas le propriétaire, je prends ce moyen pour lui faire savoir qu'il pourra l'avoir en payant les frais, etc.

Plantes bulbeuses, Roses, Dahlias, Grain Fleurs, etc.

LES propriétés du JARDIN BOTANIQUE de M. AUGUSTIN, ayant augmenté considérablement leur collection de Plantes, de pourroient les vendre à un prix plus réduit que ci-devant, et que tout autre dans le pays.

DAHLIAS. La collection de DAHLIAS comprend les espèces les plus recherchées et les plus belles qui soient connues. Cette collection occupe plus d'un demi-acre l'année dernière. On peut se les procurer au prix de 15s. à 25s. par douzaine ou 50s. par la collection complète de 50 différentes variétés de chaque.

ROSES. Trente variétés des plus belles PIVOINES de 2s. 6d. à 30s. chaque, ou 50s. pour la collection.

BOIS DE CHAUFFAGE à Vendre. PLAINE ROUGE, prix 11s. 8d. la corde. BOIS FRANC, do 1s. do.

NOTICE. ON WEDNESDAY, the 7th instant, there came a person to me, to sell a RED MARE, with a train painted red, and a complete harness thinking the said mare was stolen, I have kept her, and the person who wanted to sell her has absconded. The person who has lost the said mare may have particulars by applying to J. B. BIGNONNESS, TAVERN Keeper, River Chambly, paying for this advertisement and other expenses.

CONSEQUENCES des fréquents incendies sur ont eu lieu en cette cité, et des pertes considérables qu'ont éprouvées les compagnies d'assurances, en partie par le manque de moyens nécessaires pour arrêter les progrès des flammes ou pour éteindre les incendies; les sousignés, croyant nécessaire, pour l'intérêt des compagnies d'assurances qu'ils représentent respectivement, d'ajouter un extra de VINGT CINQ POUR CENT, sur les taux d'assurances déjà existants; ce nouveau tarif prendra effet et sera payable de la date de cette annonce sur toutes les propriétés qui seront assurées dans les faubourgs et dans la cité de Montréal, jusqu'à ce que des moyens efficaces soient adoptés pour l'établissement de compagnies de feu qui assurent de la part du public cette opération pour éteindre et arrêter les progrès du feu qui existait autrefois et d'après laquelle on établit les taux ordinaires des assurances.

CHATEAU SAINT LOUIS, Québec, 15 Janvier, 1838.

AVIS.—On fait savoir que des projets de Lettres Patentes pour certaines portions des terres vacantes de la couronne, maintenant disponibles, ont été préparés en faveur des officiers, sous officiers et simples soldats de la ci-devant milice incorporée, munis de billets de placement (location tickets), et mentionnés dans la liste ci-jointe, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique; et qu'assistés que les honoraires accoutumés dont le tarif est ci-joint, auront été payés au bureau du Secrétaire Provincial, les Lettres Patentes seront signées par Son Excellence le Gouverneur en Chef, conformément à l'avis publié en date du 22 Février 1837, et que ceux des dits projets de Lettres Patentes pour lesquels les honoraires n'auront pas été payés, comme il est dit ci-dessus, dès ou avant le PREMIER JOUR D'AOUT mil huit cent trente-huit, seront et demeureront nuls et sans effet, et les terres qui devaient être accordées par iceux seront retournées à la couronne.

AVIS.—On fait savoir que des projets de Lettres Patentes pour certaines portions des terres vacantes de la couronne, maintenant disponibles, ont été préparés en faveur des officiers, sous officiers et simples soldats de la ci-devant milice incorporée, munis de billets de placement (location tickets), et mentionnés dans la liste ci-jointe, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique; et qu'assistés que les honoraires accoutumés dont le tarif est ci-joint, auront été payés au bureau du Secrétaire Provincial, les Lettres Patentes seront signées par Son Excellence le Gouverneur en Chef, conformément à l'avis publié en date du 22 Février 1837, et que ceux des dits projets de Lettres Patentes pour lesquels les honoraires n'auront pas été payés, comme il est dit ci-dessus, dès ou avant le PREMIER JOUR D'AOUT mil huit cent trente-huit, seront et demeureront nuls et sans effet, et les terres qui devaient être accordées par iceux seront retournées à la couronne.

AVIS.—On fait savoir que des projets de Lettres Patentes pour certaines portions des terres vacantes de la couronne, maintenant disponibles, ont été préparés en faveur des officiers, sous officiers et simples soldats de la ci-devant milice incorporée, munis de billets de placement (location tickets), et mentionnés dans la liste ci-jointe, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique; et qu'assistés que les honoraires accoutumés dont le tarif est ci-joint, auront été payés au bureau du Secrétaire Provincial, les Lettres Patentes seront signées par Son Excellence le Gouverneur en Chef, conformément à l'avis publié en date du 22 Février 1837, et que ceux des dits projets de Lettres Patentes pour lesquels les honoraires n'auront pas été payés, comme il est dit ci-dessus, dès ou avant le PREMIER JOUR D'AOUT mil huit cent trente-huit, seront et demeureront nuls et sans effet, et les terres qui devaient être accordées par iceux seront retournées à la couronne.

AVIS.—On fait savoir que des projets de Lettres Patentes pour certaines portions des terres vacantes de la couronne, maintenant disponibles, ont été préparés en faveur des officiers, sous officiers et simples soldats de la ci-devant milice incorporée, munis de billets de placement (location tickets), et mentionnés dans la liste ci-jointe, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique; et qu'assistés que les honoraires accoutumés dont le tarif est ci-joint, auront été payés au bureau du Secrétaire Provincial, les Lettres Patentes seront signées par Son Excellence le Gouverneur en Chef, conformément à l'avis publié en date du 22 Février 1837, et que ceux des dits projets de Lettres Patentes pour lesquels les honoraires n'auront pas été payés, comme il est dit ci-dessus, dès ou avant le PREMIER JOUR D'AOUT mil huit cent trente-huit, seront et demeureront nuls et sans effet, et les terres qui devaient être accordées par iceux seront retournées à la couronne.

AVIS.—On fait savoir que des projets de Lettres Patentes pour certaines portions des terres vacantes de la couronne, maintenant disponibles, ont été préparés en faveur des officiers, sous officiers et simples soldats de la ci-devant milice incorporée, munis de billets de placement (location tickets), et mentionnés dans la liste ci-jointe, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique; et qu'assistés que les honoraires accoutumés dont le tarif est ci-joint, auront été payés au bureau du Secrétaire Provincial, les Lettres Patentes seront signées par Son Excellence le Gouverneur en Chef, conformément à l'avis publié en date du 22 Février 1837, et que ceux des dits projets de Lettres Patentes pour lesquels les honoraires n'auront pas été payés, comme il est dit ci-dessus, dès ou avant le PREMIER JOUR D'AOUT mil huit cent trente-huit, seront et demeureront nuls et sans effet, et les terres qui devaient être accordées par iceux seront retournées à la couronne.

AVIS.—On fait savoir que des projets de Lettres Patentes pour certaines portions des terres vacantes de la couronne, maintenant disponibles, ont été préparés en faveur des officiers, sous officiers et simples soldats de la ci-devant milice incorporée, munis de billets de placement (location tickets), et mentionnés dans la liste ci-jointe, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique; et qu'assistés que les honoraires accoutumés dont le tarif est ci-joint, auront été payés au bureau du Secrétaire Provincial, les Lettres Patentes seront signées par Son Excellence le Gouverneur en Chef, conformément à l'avis publié en date du 22 Février 1837, et que ceux des dits projets de Lettres Patentes pour lesquels les honoraires n'auront pas été payés, comme il est dit ci-dessus, dès ou avant le PREMIER JOUR D'AOUT mil huit cent trente-huit, seront et demeureront nuls et sans effet, et les terres qui devaient être accordées par iceux seront retournées à la couronne.

AVIS.—On fait savoir que des projets de Lettres Patentes pour certaines portions des terres vacantes de la couronne, maintenant disponibles, ont été préparés en faveur des officiers, sous officiers et simples soldats de la ci-devant milice incorporée, munis de billets de placement (location tickets), et mentionnés dans la liste ci-jointe, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique; et qu'assistés que les honoraires accoutumés dont le tarif est ci-joint, auront été payés au bureau du Secrétaire Provincial, les Lettres Patentes seront signées par Son Excellence le Gouverneur en Chef, conformément à l'avis publié en date du 22 Février 1837, et que ceux des dits projets de Lettres Patentes pour lesquels les honoraires n'auront pas été payés, comme il est dit ci-dessus, dès ou avant le PREMIER JOUR D'AOUT mil huit cent trente-huit, seront et demeureront nuls et sans effet, et les terres qui devaient être accordées par iceux seront retournées à la couronne.

AVIS.—On fait savoir que des projets de Lettres Patentes pour certaines portions des terres vacantes de la couronne, maintenant disponibles, ont été préparés en faveur des officiers, sous officiers et simples soldats de la ci-devant milice incorporée, munis de billets de placement (location tickets), et mentionnés dans la liste ci-jointe, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique; et qu'assistés que les honoraires accoutumés dont le tarif est ci-joint, auront été payés au bureau du Secrétaire Provincial, les Lettres Patentes seront signées par Son Excellence le Gouverneur en Chef, conformément à l'avis publié en date du 22 Février 1837, et que ceux des dits projets de Lettres Patentes pour lesquels les honoraires n'auront pas été payés, comme il est dit ci-dessus, dès ou avant le PREMIER JOUR D'AOUT mil huit cent trente-huit, seront et demeureront nuls et sans effet, et les terres qui devaient être accordées par iceux seront retournées à la couronne.

AVIS.—On fait savoir que des projets de Lettres Patentes pour certaines portions des terres vacantes de la couronne, maintenant disponibles, ont été préparés en faveur des officiers, sous officiers et simples soldats de la ci-devant milice incorporée, munis de billets de placement (location tickets), et mentionnés dans la liste ci-jointe, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique; et qu'assistés que les honoraires accoutumés dont le tarif est ci-joint, auront été payés au bureau du Secrétaire Provincial, les Lettres Patentes seront signées par Son Excellence le Gouverneur en Chef, conformément à l'avis publié en date du 22 Février 1837, et que ceux des dits projets de Lettres Patentes pour lesquels les honoraires n'auront pas été payés, comme il est dit ci-dessus, dès ou avant le PREMIER JOUR D'AOUT mil huit cent trente-huit, seront et demeureront nuls et sans effet, et les terres qui devaient être accordées par iceux seront retournées à la couronne.

AVIS.—On fait savoir que des projets de Lettres Patentes pour certaines portions des terres vacantes de la couronne, maintenant disponibles, ont été préparés en faveur des officiers, sous officiers et simples soldats de la ci-devant milice incorporée, munis de billets de placement (location tickets), et mentionnés dans la liste ci-jointe, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique; et qu'assistés que les honoraires accoutumés dont le tarif est ci-joint, auront été payés au bureau du Secrétaire Provincial, les Lettres Patentes seront signées par Son Excellence le Gouverneur en Chef, conformément à l'avis publié en date du 22 Février 1837, et que ceux des dits projets de Lettres Patentes pour lesquels les honoraires n'auront pas été payés, comme il est dit ci-dessus, dès ou avant le PREMIER JOUR D'AOUT mil huit cent trente-huit, seront et demeureront nuls et sans effet, et les terres qui devaient être accordées par iceux seront retournées à la couronne.

AVIS.—On fait savoir que des projets de Lettres Patentes pour certaines portions des terres vacantes de la couronne, maintenant disponibles, ont été préparés en faveur des officiers, sous officiers et simples soldats de la ci-devant milice incorporée, munis de billets de placement (location tickets), et mentionnés dans la liste ci-jointe, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique; et qu'assistés que les honoraires accoutumés dont le tarif est ci-joint, auront été payés au bureau du Secrétaire Provincial, les Lettres Patentes seront signées par Son Excellence le Gouverneur en Chef, conformément à l'avis publié en date du 22 Février 1837, et que ceux des dits projets de Lettres Patentes pour lesquels les honoraires n'auront pas été payés, comme il est dit ci-dessus, dès ou avant le PREMIER JOUR D'AOUT mil huit cent trente-huit, seront et demeureront nuls et sans effet, et les terres qui devaient être accordées par iceux seront retournées à la couronne.

LIGNE DE DELIGENCES ROUGE ENTRE Montreal et Quebec.

LES sousignés prennent la liberté d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils ont pris des arrangements pour l'organisation de leur ligne de diligences pour l'hiver prochain. J. Giroux de Montréal, F. Hamelin de Deschambault, et autres personnes sur la route sont intéressés, et ils espèrent attirer la confiance que le public leur a accordée jusqu'à ce jour. Les passagers seront certains être conduits avec vitesse et commodément.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT, COTE A BARON. COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

COMME le propriétaire transportent son établissement le printemps prochain, à sa nouvelle demeure, il a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public, qu'il disposera de son assaiement splendide de pomiers, poiriers, pruniers, cerisiers, muriers, (pour vers à soie,) groseillers gadeliers, arbres forestiers, arbustes vivaces boris sans, des plantes toujours en fleurs, racines bulbeuses, dahlias, roses, pivoines, et environ 7,000 pots de fleurs choisies de serre, le tout dans le meilleur ordre et à des prix réduits.

WILLIAM LYMAN ET CIE. AGENTS POUR Les Pâilles de Vie et Phénix Bitters de Moffatt.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

REMARQUES GENERALES.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

LES sousignés sont connus et appréciés depuis longtemps, pour leurs vertus extraordinaires et leur efficacité immédiate, et ont été recommandés par les personnes atteintes de presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé.

MME. BLACKWOOD prend la liberté d'annoncer au public qu'elle a ouvert sa PENSIONNAT et son ECOLE, pour les jeunes DEMOISELLES, à SOREL. La situation est telle que qu'il y a d'avantageux pour une institution en ce genre.

1. La manière facile d'y aborder de tous les points, soit en bateau à vapeur dans l'été ou en hiver par des beaux chemins.

2. L'air y est très-salubre, et très-proprié pour des santés faibles, et pour preuve de cela, c'est que les ravages du coléra, qui en cette province a fait des milliers de victimes, ne s'est à peine fait sentir à Sorel, où il n'y a eu que trois cas seulement.

3. La situation agréable, et la beauté de la perspective, doivent engager les jeunes demoiselles à cueillir les fleurs de